

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
représenté par le directeur des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la FEDERATION FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE
représentée par sa présidente, Madame Laurence TANGUILLE
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 784 492 464 00085

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 197 500 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 81 170,40 €, le solde restant s'élève à 116 329,60 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 197 500 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **344 500 €.**

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le 13 JUIL. 2016

LA PRESIDENTE DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE



LE DIRECTEUR DES SPORTS

La directrice des sports



Laurence LEFEVRE

WISE LE 11/07/2016 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2101284266

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère		2014		2015		2016		2017	
		Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires		aux publics prioritaires							
		7670	7571	7800	7900	8000	8000	8000	8000
Nombre de licences		6965	7271	7900	8200	8300	8300	8300	8300
Nombre d'A.T.P		14635	14842	15700	16100	16300	16300	16300	16300
Nombre total de licences et d'A.T.P		1920 (25,03%)	1935 (25,56%)	1900 (24,36%)	1950 (24,68%)	2000 (25%)	2000 (25%)	2000 (25%)	2000 (25%)
Nombre et taux de licences féminines		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre et taux de licences en ZUS		587 (7,65%)	583 (7,7%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans		50	47	0	0	0	0	0	0
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap		31,26	0	0	0	0	0	0	0
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives		0	0	0	0	0	0	0	0
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives		0	0	0	0	0	0	0	0
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs		%	%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Taux de suivi médical complet - SHN		%	%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Taux de suivi médical complet - Espoirs		%	%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Emplois d'avenir		0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'emplois d'avenir		4 (80%)	3 (60%)	3	3	3	3	3	3
Lettres de missions signées dans CTS-Web		0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre et taux de lettres de missions signées		3	3	3	3	3	3	3	3
%		4 (80%)	3 (60%)	3	3	3	3	3	3
%									
Objectifs partagés		N-2		N-1		N		N+1	
Objectif	Indicateur	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Enjeu n° 1 : Augmenter les adhésions par la promotion des activités fédérales vers tous les publics.	Augmentation du nombre de licenciés de 2%	7672	7800	7571	7900	7900	8000	8000	8000
Enjeu n°2 : Créer une structure fédérale de formation et renforcer le haut niveau d'expertise technique de la Fédération.	Nombre de journées stagiaires organisées	3599	1050	3352	1050	1050	1050	1050	1050
Enjeu n° 4 : Valoriser l'expertise de la Fédération sur le plan scientifique, environnemental et de la culture, favoriser un accès raisonné et durable aux sites de pratique.	Nombre de journées stagiaires organisées en matière d'accès aux sites et éducation à l'environnement vers le développement durable.	4462	4164	6414	4164	4214	4164	4164	4164
Enjeu n° 5 : Poursuivre la réorganisation de la Fédération.	Nombre de pôle ayant un fonctionnement réel et mesurable.	4	5	5	6	6	6	6	6

CT

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Enjeu n° 1 : Augmenter les adhésions par la promotion des activités fédérales vers tous les publics.	158 988 €	101 096 €	101 095 €	57 953 €
Action 1				
Promotion des pratiques sportives pour tous	158 988 €	101 096 €	101 095 €	57 953 €
Structuration fédérale	27 370 €	8 211 €	8 211 €	19 159 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	122 418 €	85 525 €	85 464 €	36 954 €
	9 200 €	7 360 €	7 360 €	1 840 €
Enjeu n° 2 : Créer une structure fédérale de formation et renforcer le haut niveau d'expertise technique de la Fédération.				
Action 1	139 392 €	109 788 €	86 955 €	52 437 €
Structuration fédérale	3 910 €	3 128 €	1 955 €	1 955 €
Action 4	3 910 €	3 128 €	1 955 €	1 955 €
Formations fédérales	135 482 €	106 660 €	85 000 €	50 482 €
	135 482 €	106 660 €	85 000 €	50 482 €
Enjeu n° 4 : Valoriser l'expertise de la Fédération sur le plan scientifique, environnemental et de la culture, favoriser un accès raisonné et durable aux sites de pratique.				
Action 1	0 €	0 €	0 €	0 €
Structuration fédérale	0 €	0 €	0 €	0 €
	0 €	0 €	0 €	0 €
Enjeu n° 5 : Poursuivre la réorganisation de la Fédération.				
Action 1	10 020 €	8 016 €	5 010 €	5 010 €
Structuration fédérale	10 020 €	8 016 €	5 010 €	5 010 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	10 020 €	8 016 €	5 010 €	5 010 €
Action 1	65 087 €	13 000 €	4 500 €	60 587 €
Programmes d'échanges internationaux	65 087 €	13 000 €	4 500 €	60 587 €
TOTAL	373 487 €	231 900 €	197 500 €	175 987 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

€

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

197 500 €

57



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE
SPELEOLOGIE**Domiciliation : **CREDITCOOP LYON SAXE**

42559	00011	21022200104	08
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	1121	0222	0010	408
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE
SPELEOLOGIE**Domiciliation : **CREDITCOOP LYON SAXE**

42559	00011	21022200104	08
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	1121	0222	0010	408
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE
SPELEOLOGIE**Domiciliation : **CREDITCOOP LYON SAXE**

42559	00011	21022200104	08
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	1121	0222	0010	408
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE
SPELEOLOGIE**Domiciliation : **CREDITCOOP LYON SAXE**

42559	00011	21022200104	08
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	1121	0222	0010	408
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE
SPELEOLOGIE**Domiciliation : **CREDITCOOP LYON SAXE**

42559	00011	21022200104	08
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	1121	0222	0010	408
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE
SPELEOLOGIE**Domiciliation : **CREDITCOOP LYON SAXE**

42559	00011	21022200104	08
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	1121	0222	0010	408
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**